

# CHANTILLY MAGAZINE

#163

avril-mai 2024

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

WWW.VILLE-CHANTILLY.FR

CHANTILLY VILLE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AIRE CANTILIENNE

**P. 2 / Hommage**

Françoise Cocuelle nous a quittés

**P. 4 / Mobilité**

Liaison ferroviaire Roissy-Picardie : un atout majeur pour la Région et Chantilly

**P. 5 / Vie Quotidienne**

Budget Participatif 4<sup>ème</sup> édition quartier Centre-Joffre-Gare

**P. 11 à 14 / Environnement**

Tableau de bord socio-environnemental n°10

**P. 16 / Sortir à Chantilly**

Juin 2024

Chantier  
des vestiaires  
du stade  
des Bourgognes  
1 841 000 €

**Un Budget 2024 très volontariste,  
des finances maîtrisées  
et une fiscalité stable**

P. 7 à 10

NOUS  
CONTACTER

■ **Accueil Mairie**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Le samedi matin de 8h30 à 12h.  
11 avenue du Maréchal Joffre  
Tél. 03 44 62 42 00

■ **Permanences du Maire**  
Madame le Maire reçoit chaque samedi matin sans rendez-vous à la mairie de 9h30 à 10h30 ou sur rendez-vous en appelant son secrétariat au 03 44 62 42 11  
Mail : maire@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Finances**  
**Florence Woerth**  
Maire-Adjoint  
Sur rendez-vous le samedi matin.  
Mail : f.woerth@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Urbanisme**  
**Frédéric Servelle**  
Maire-Adjoint  
Sur rendez-vous le samedi matin.  
Tél. : 03 44 62 70 50/54  
Mail : urbanisme@ville-chantilly.fr

■ **Permanences Logement**  
**Bénédicte de Cacqueray,**  
Maire-Adjoint  
Le 1<sup>er</sup> samedi du mois de 9h30 à 11h.  
Tél. : 03 44 62 42 23  
Mail : logement@ville-chantilly.fr

■ **Services Techniques**  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
8 rue Emile Le Prat  
Tél. 03 44 62 53 80

■ **Facebook**  
[@villedechantillyofficiel](https://www.facebook.com/villedechantillyofficiel)

■ **Instagram**  
[@villedechantilly](https://www.instagram.com/villedechantilly)

■ **Site internet**  
[www.ville-chantilly.fr](http://www.ville-chantilly.fr)

**Permanences du Député**  
Eric Woerth  
Tél. : 03 44 55 13 13  
eric.woerth@orange.fr



## Hommage

## Françoise Cocuelle nous a quittés

Françoise est née le 17 juillet 1961 à Paris et nous a quittés dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 février, à l'âge de 62 ans. Elle a toujours vécu à Chantilly dans le quartier du Bois Saint-Denis. Françoise était une épouse et une mère, une femme chef d'entreprise, une femme engagée, une femme passionnée, une femme élue locale, une amie.

Epouse de Pascal, son mari qui nous a quittés il y a 9 ans et fut conseiller municipal et adjoint à Chantilly mais aussi président du club de football l'USC.

Mère de 4 enfants : Paul, Alice, Mathieu et Charles et grand-mère de 6 petits enfants.

Femme chef d'entreprise : elle avait repris en 1991 l'entreprise familiale Etiquettes Grille créée en 1902 par son arrière-grand-père Louis Friard, inventeur de génie. Françoise a su perpétuer et développer l'activité de l'entreprise familiale, imprimerie historique de Chantilly, garante d'un savoir-faire centenaire, avant de la céder en 2020.

Femme engagée : elle s'est investie dans différentes organisations patronales comme le CJD (Centre des Jeunes Dirigeants, dont elle est devenue la présidente nationale de 2004 à 2006). Elle a également pris une part active dans le Groupement des entreprises de Creil ou encore le MEDEF Oise.

Elle a été pendant 3 ans la Présidente fondatrice de l'association FCE Oise de 2017 à 2020, un réseau de femmes chefs d'entreprise.

Elle fut également membre associée à la Chambre de Commerce et de l'Industrie de l'Oise, membre du conseil d'administration du groupement des métiers de l'imprimerie, et membre de la commission conseil de la Banque de France à Senlis.

Toujours active, elle avait créé en 2021 une société de conseils et de formations pour accompagner les dirigeants d'entreprises : FCA. Tous ses engagements lui ont valu d'être reçue dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et décorée



de l'Ordre National du Mérite.

Femme passionnée : elle aimait transmettre son savoir, notamment auprès des jeunes. Elle était Présidente de LabOpéra Oise en 2021, un concept unique et novateur qui consiste à créer des opéras, avec des jeunes issus d'établissements d'enseignement technique et professionnel.

Elle a également largement contribué à la restauration d'œuvres du Château de Chantilly. Notamment "Le Déjeuner d'huitres" un tableau pétillant comme l'était Françoise.

Femme élue locale : En 2020, elle intègre la liste de la majorité municipale et devient Conseillère municipale déléguée au Développement économique et au Commerce. Elle a exercé cette fonction avec enthousiasme et spontanéité.

Énergie, intensité, joie de vivre communicative et force d'engagement inspirante, attentive et disponible pour chacun, généreuse, forte et passionnée, elle aura marqué chacun d'entre nous. Elle était également Conseillère Communautaire.

Françoise nous manquera beaucoup.



Chantilly Mag : Hôtel de Ville, 11 avenue du Maréchal Joffre, 60500 Chantilly - Tél. 03 44 62 42 00 - Fax. 03 44 62 42 59  
Site : [www.ville-chantilly.fr](http://www.ville-chantilly.fr) - Facebook : [villedechantillyofficiel](https://www.facebook.com/villedechantillyofficiel) - Directeur de la publication : François Kern - Rédaction : Frédérique Tricot - Maquette magazine et photos : Service communication - Photo "Le mot du Maire" : ©CCAC - Photo de couverture : ©Joël Dubois - Tirage : 8 000 exemplaires - Imprimeur : E. Grille (papier 100% recyclé, encre végétale) - Distribution : RT Media  
Le journal municipal est consultable sur le site internet de la ville : [www.ville-chantilly.fr](http://www.ville-chantilly.fr)

“ *Notre prudence budgétaire est aussi respectueuse de la nature et de l’environnement* ”



## Le 18 juillet, Chantilly s'enflammera pour le sport !

La ville a voté le budget 2024, moment majeur de la vie de la commune. Notre budget acte la poursuite des projets : la refonte du quartier de la gare avec le Pôle d'Échanges Multimodal (PEM), les nouveaux vestiaires du stade, la réhabilitation de l'école maternelle du Coq Chantant, les nouvelles pistes cyclables, la restructuration de la Place Omer Vallon, la réhabilitation de la salle du Bouteiller en vraie salle de spectacle etc...

Ces projets visent à améliorer notre cadre de vie tout en relevant de nombreux défis : augmentation des charges due à l'inflation, recherches de subventions, contraintes normatives excessives. Malgré cela, le budget préserve un bon niveau d'investissement sans détériorer les finances de la ville grâce à une vigilance constante sur les dépenses de fonctionnement, l'implication des agents et une sobriété budgétaire.

Notre prudence budgétaire est aussi respectueuse de la nature et de l'environnement. Raison pour laquelle vous trouverez, comme de coutume, le tableau de bord environnemental de la municipalité dans lequel vous verrez que la ville de Chantilly poursuit sa transition énergétique : consommation de gaz, d'électricité et de carburant en baisse en sont les résultats. Notre ville s'inscrit dans un futur ambitieux et vertueux. Ensemble, poursuivons avec détermination notre projet pour la ville que nous voulons préserver, protéger et sécuriser.

Une bonne nouvelle, la liaison Roissy Picardie va enfin voir le jour d'ici 2026. Elle améliorera les déplacements quotidiens vers le pôle de Roissy en moins de 20 minutes.

Nous poursuivons pour la quatrième année le budget participatif avec le quartier centre gare. Une enveloppe de 30 000 € est entièrement destinée à la réalisation de projets proposés par les chantiliens pour les chantiliens. Habitants du secteur centre-ville-gare, je vous invite à nous faire part de vos idées. Ce dispositif est un moyen de vous faire participer à la vie de notre ville, de votre quartier ce à quoi nous sommes, avec mon équipe, très attachés. Nous avons hâte de découvrir vos idées.

Je vous rappelle également que le dimanche 9 juin auront lieu les élections européennes. Cette échéance démocratique est l'occasion de faire entendre votre voix pour l'avenir de l'Europe. N'oubliez pas de voter ou de faire une procuration. Nous serons aussi ravis que vous puissiez participer au dépouillement à partir de 18h, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Puis le jeudi 18 juillet, Chantilly s'enflammera pour le sport ! En effet, la municipalité est très fière d'accueillir la flamme olympique avec un parcours de plus de 4 km en ville : départ de l'hippodrome à 12h06 puis direction la route des Aigles, le rond-point de Sylvie, l'avenue du Maréchal Joffre, rue de Paris, rue du Connétable, avenue du Bouteiller, chemin des Officiers, hémicycle du duc d'Aumale, rue du Connétable, arrivée au Château à 13h08.

Les festivités se poursuivront toute l'après-midi, à partir de 14h, pour une grande fête du sport sur la petite pelouse avec de nombreuses animations : piste de bosses avec des mini BMX et draisiennes, ferme pédagogique, animations pumptrack, escalade, jumping warrior, big jump, football freestyle, breakdance, trampoline, atelier Manga et un grand bal participatif à 18h30 pour terminer en beauté.

Nous vous invitons à venir profiter de ce spectacle unique !

Afin de placer cette année 2024 sous le signe du sport, la ville a édité une brochure qui a été distribuée dans vos boîtes aux lettres. Aussi, depuis avril et jusqu'en octobre, les services jeunesse et sport, culture et patrimoine, la médiathèque et les associations sportives vous proposent tout un programme d'actions sportives et culturelles pour rythmer votre année. Une programmation riche et variée, ouverte à tous, faisant dialoguer sport, histoire, architecture et arts vivants pour allier l'art et le sport, "le muscle à l'esprit" comme disait Pierre de Coubertin !

Enfin, j'ai grande peine à vous faire part du décès de notre chère Françoise Cocuelle qui a tant donné, avec son mari décédé également, à la ville et à ses habitants. Qu'ils reposent tous les deux en paix. J'adresse mon chaleureux soutien à ses quatre enfants et à ses petits-enfants.

**Isabelle Wojtowicz**  
Maire de Chantilly



**Florence Woerth**  
Maire-Adjointe chargée des Finances  
Vice-présidente de la CCAC chargée des Transports, du Tourisme et de l'attractivité territoriale

## Liaison ferroviaire Roissy-Picardie : un atout majeur pour la Région et Chantilly !

La nouvelle liaison ferroviaire express entre Amiens et Roissy Charles de Gaulle a des objectifs ambitieux. Portée par tous les élus et soutenue par l'Etat, elle répond à un besoin grandissant de nos habitants et ouvre pour notre région une nouvelle phase d'expansion.

### Les objectifs

- Relier les communes au réseau à grande vitesse** : Cette liaison vise à connecter les villes de la région au réseau à grande vitesse, en particulier au sud de la région.
- Développer les connexions air-fer** : L'objectif est de faciliter l'accès à l'aéroport Charles de Gaulle (CDG) en reliant directement les zones du sud des Hauts-de-France et du nord-est du Val-d'Oise à la gare de Roissy TGV (Terminal 2 de l'aéroport CDG).
- Améliorer les déplacements quotidiens et l'accès au pôle économique du Grand Roissy en transports collectifs** : La liaison permettra aux habitants de se déplacer plus facilement vers le pôle d'emplois de Roissy et vers l'Île-de-France, tout en favorisant l'utilisation des transports en commun.
- Proposer un accès alternatif à l'Île-de-France** : Actuellement, la Gare du Nord est souvent surchargée et génère des nuisances importantes aux habitants des Hauts-de-France usagers de cette ligne. Cette nouvelle liaison offrira une alternative durable pour accéder à l'Île-de-France.
- S'inscrire dans un développement durable à long terme** : Le projet vise à créer une infrastructure ferroviaire qui répondra aux besoins de mobilité actuels tout en tenant compte des enjeux environnementaux et économiques à long terme de notre territoire.

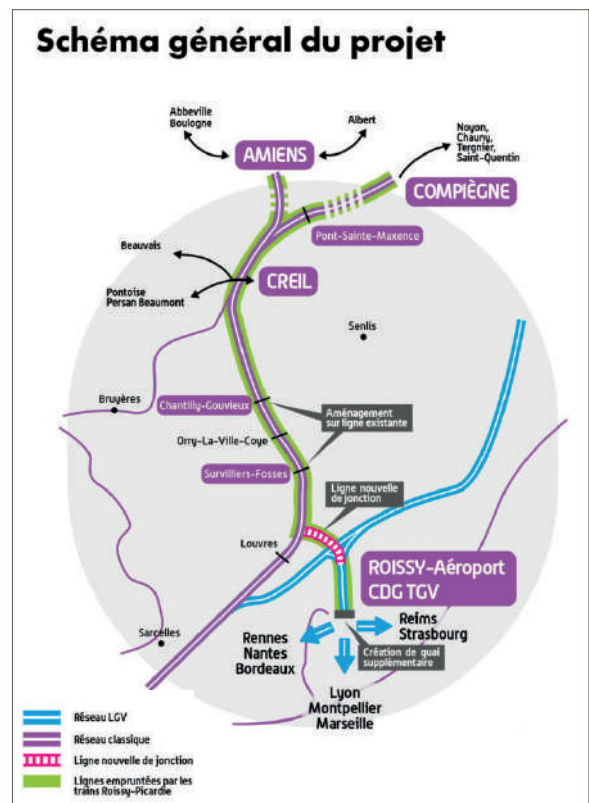
La nouvelle ligne ferroviaire s'étendra sur un tronçon de 17,5 km entre Survilliers et Roissy-Charles de Gaulle (RCDG). Elle sera circulaire à 160 km/h. Des aménagements connexes seront réalisés aux gares de la Chapelle-en-Serval, Survilliers (passerelle et voies supplémentaires), Orry-la-Ville (éco-pont) et Roissy avec la création d'un nouveau quai.

En gare de Chantilly, le troisième quai sera aménagé conformément aux plans décrits dans l'article précédent du Chantilly Mag sur la refonte du quartier de la gare.

Les travaux préparatoires ont commencé progressivement depuis juin 2023, notamment les bases de vie et les premiers travaux ferroviaires sur la partie Creil-Paris, ainsi que le défrichement.

Depuis janvier 2024, les contrats de génie civil ont été attribués, et les travaux principaux ont débuté, notamment la dépose des voies de services et le génie civil des caténaires en gare de Survilliers. Le chantier progresse rapidement, avec le raccordement à la LGV et la pose de la rampe d'accès depuis la RD 1016 en avril, ainsi que le début des terrassements sur la nouvelle ligne.

Le coût total du projet s'élève à 541 millions d'euros, avec une contribution de l'État de 360 millions d'€ et un solde de 181 millions d'€ pour les

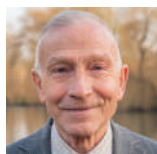


collectivités territoriales. La contribution de ces dernières est plafonnée et ne pourra dépasser ce montant.

La Communauté de Communes de l'Aire Cantillienne jouera un rôle important dans le financement de ce projet, contribuant à hauteur de 701 525 € (soit 0,13 % du coût total).

Le département de l'Oise apportera 17 millions d'€, tandis que la région, en tant que principal contributeur local et moteur du projet, investira 145 millions d'€. C'est la troisième fois qu'un dossier est présenté pour solliciter des subventions européennes, qui avaient jusqu'à présent été refusées. Si l'Europe répond favorablement à notre demande et finance une partie du projet, une répartition avantageuse pour les collectivités permettra de réduire le coût à 680 000 € pour la Communauté de Communes de l'Aire Cantillienne.

La mise en service est prévue en 2027.



**Claude Van Lierde**  
Maire-adjoint chargé de la Jeunesse, du Sport et de la Vie des quartiers

## Budget participatif 4<sup>ème</sup> édition : direction le quartier Centre-Joffre-Gare !

La municipalité a lancé en 2021 son premier Budget Participatif. Son but est de rassembler les habitants d'un même quartier afin d'échanger sur la vie quotidienne, pour que chacun puisse exprimer ses besoins, trouver ensemble des pistes d'améliorations, se projeter dans le futur de son quartier.

Beau défi auquel les habitants du quartier des "Hauts de Chantilly" et du quartier de la "Résidence Gare des Courses à Verdun" et du Bois Saint-Denis ont répondu avec enthousiasme et les sujets ne manquaient pas et chacun a pu échanger.

Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, la ville va mettre de nouveau à disposition des habitants, cette fois-ci du Centre-Joffre-Gare, un budget de 30 000 € dont 10 000 € en fonctionnement et 20 000 € en investissement.

Ce budget participatif, véritable outil pédagogique, permet aux habitants de proposer, choisir et réaliser des projets d'intérêt général pour leur quartier. En effet, étant les utilisateurs quotidiens des infrastructures et services de la ville, les Chantiliens en sont les plus grands experts.

Ainsi, vous pourrez présenter et valoriser des projets qui répondent à vos attentes.

**Pour qui ?** Toute personne habitant le quartier. Les projets sont émis à titre individuel dans la limite d'un projet par habitant. Les projets collectifs issus d'associations ou de groupes d'habitants sont possibles mais doivent être proposés par un référent unique.

**Pour quels types de projets ?** Un projet peut concerner tous les aspects de la vie mais il doit répondre à plusieurs critères pour être accepté, examiné et retenu. Il peut porter sur différentes thématiques et doit : présenter un intérêt général et à visée collective, relever des compétences municipales, ne pas engendrer de coûts de fonctionnements importants, être techniquement et juridiquement réalisable, l'enveloppe allouée est de 30 000€ pour l'ensemble des projets du quartier.

**Qui sélectionne les projets ?** Un jury composé d'élus et d'habitants du quartier.



### Quelques exemples de projets

<b>Environnement et cadre de vie</b>	Plantation d'arbres fruitiers, hôtel à insectes, fontaine à boire dans l'espace public...
<b>Mobilités</b>	Arceaux pour garer les vélos, passage-piétons en 3 D...
<b>Jeunesse/Sport</b>	Station de fitness en accès libre, jeux d'échecs et de dames...
<b>Action sociale/Santé/Solidarité</b>	Coin pique-nique, frigo solidaire, café mobile, espace de dons d'objets en libre-service...
<b>Education/Enfance</b>	Vélo-bus en ramassage scolaire, nouveaux jeux cour d'école...
<b>Culture/Patrimoine/Numérique</b>	Borne de recharge pour téléphone, cinéma en plein air, jeu de piste dans le quartier...

### Les étapes et le calendrier 2024

1

samedi 18 mai

Lancement du Budget participatif  
10h30  
salle du Conseil municipal en mairie

2

samedi 18 mai  
au lundi 10 juinDépôt de vos idées à l'accueil de la mairie  
ou lors des permanences de quartier

3

vendredi 21 juin

Audition des projets  
par le jury

4

samedi 29 juin

Annonce des projets lauréats  
14h  
salle du Conseil municipal en mairie

5

septembre 2024

Début des réalisations

**Besoin d'aide pour monter votre projet ?** Venez rencontrer les élus de votre quartier, autour d'un café, lors des permanences dédiées, les **samedi 25 mai et samedi 1<sup>er</sup> juin de 10h à 12h, salle Vatel en mairie**



## ■ Naissances

Ciwan GECITLI	11 janv.
Victor AMOYAL	17 janv.
Amir BAKKALI	18 janv.
Leah GARY	26 janv.
Augustin BUFFETAUT	28 janv.
Liam KRIKROU	24 janv.
Aurélien ROSCAMP	6 fév.
Nathan ROSCAMP	6 fév.
Lylou MALFOY HAUSSELLE	15 fév.
Lucie MOREIRA CALDAS	12 fév.
Elea UGUEN	16 fév.
Jonas HAROUTUNIAN	25 fév.
Léon LEBERT MATHYS	16 mars
Khalys MOULOUDJ VANDEWALLE	26 mars

## ■ Mariages

François-Xavier NESTI et Amandine NIGAULT	6 janv.
Charalampos KAMPOURIS et Anne-Sophie GEAY	23 mars

## ■ Décès

Jeannine REDRÉGOU épouse GUILLARD (87 ans)	2 janv.
Michelle DESVERGÉS épouse LEBRUNET (91 ans)	4 janv.
Nicole TOUCHON veuve LÉVÊQUE (80 ans)	6 janv.
Pierrette ARCHER veuve JULIEN (81 ans)	7 janv.
Moussa BESSA (93 ans)	9 janv.
Charlotte SIMONAIRE veuve LEMOINE (97 ans)	13 janv.
Camille FRANCERIES veuve BOUDIN (96 ans)	13 janv.
Josette BÉYER veuve LAZIB (90 ans)	13 janv.
Thérèse DROUART veuve FARVACQUE (96 ans)	15 janv.
Yves CARINI (61 ans)	16 janv.
André PATAT (87 ans)	17 janv.
Yvette FONTAINE veuve LAIDET (99 ans)	18 janv.
Marie-Claude GARDARIN (75 ans)	18 janv.
Philippe HALBART (93 ans)	20 janv.
Jeanine RUAS veuve WIESNER (92 ans)	21 janv.
Jacqueline GILQUIN veuve BZDOK (89 ans)	22 janv.
Marie-France VEDRENNE veuve SARTRE (83 ans)	23 janv.
Henri GINOUVIER (97 ans)	25 janv.
Cynthia BROMLEY (88 ans)	28 janv.
Sophie OWCZAREK veuve JOURET (86 ans)	30 janv.
Guy COUSSY (88 ans)	6 fév.
Thérèse COLLET (88 ans)	5 fév.
Vanda SAVAZZI veuve LA SCOLA (95 ans)	8 fév.
Jean TEIXIDOR (95 ans)	10 fév.
Gérard ALBRAND (82 ans)	11 fév.
Roselyne GALINDO épouse PRUDHOMME (67 ans)	12 fév.
Youssef DARHAMI (28 ans)	15 fév.
Françoise CANÉVET veuve COCUELLE (62 ans)	16 fév.
Simone FANGIER veuve BERNARD (90 ans)	16 fév.
Nicole MONTIGNY veuve ROBERT (93 ans)	19 fév.
Marcelle MÉNARD veuve VAN THOURNOUT (97 ans)	20 fév.
Georges VIELLOT (95 ans)	22 fév.
Jacqueline POINCET veuve MONSIEUR (86 ans)	22 fév.
Antoine FRANCISCI (95 ans)	26 fév.
Pascal LAMBIN (61 ans)	26 fév.
Michel GILLARD (62 ans)	28 fév.
Ginette LAVOISIER veuve DEVILLERS (94 ans)	29 fév.
Paule GAMONET veuve VASSEUR (80 ans)	1 mars
Jacqueline MICHAUX épouse NIESEN (83 ans)	5 mars
Monique DESSAILLY veuve NOÉ (86 ans)	5 mars
Annette BLEUZE veuve LEGRAIN (87 ans)	5 mars
Jeannine REVILLON (92 ans)	6 mars
Monique TALBOT veuve RICCI (90 ans)	9 mars
Patrick PITKANITSOS (61 ans)	14 mars
Léonne CLERGINET veuve CASSE (89 ans)	14 mars
Didier AMORY (77 ans)	14 mars
Christian COGET (80 ans)	18 mars
Elisabeth BLET veuve DEVOUCOUX (83 ans)	18 mars
Patricia LAMPÉRIÈRE épouse DUBOIS (63 ans)	23 mars



**Caroline Godard**  
Maire-Adjointe chargée de la Culture

### Chantilly accueille "Les Balades Photographiques de l'Oise"

Du 30 mai au 14 octobre 2024, le Festival "Les Balades Photographiques de l'Oise" présente, pour sa 3<sup>ème</sup> édition, 5 expositions hors les murs en partenariat avec la ville de Chantilly, l'Office de tourisme de Chantilly-Senlis et la mairie de Coye-la-Forêt. 5 expositions, 5 photographes et 5 thématiques très différentes pour révéler la richesse de notre patrimoine naturel et culturel et promouvoir la photographie dans la région. A Chantilly, l'exposition "No On is You" de Roberta Valerio à découvrir square de l'Europe (73 rue du Connétable) présente avec sensibilité et délicatesse des portraits d'adolescents du lycée Jean Rostand. Sur les grilles de l'hippodrome, coté Petite Pelouse, l'exposition "Les cavaliers" de Christophe Tanière capture la beauté des concours, l'essence du moment et la relation cavalier/cheval, dans un style pur, moderne et minimaliste. Vernissage du festival le vendredi 31 mai à 18h au Château de la Reine Blanche à Coye la Forêt. Présentation des expositions chantillyennes le samedi 15 juin (Christophe Tanière) et le samedi 21 septembre (Roberta Valerio).



© C. Tanière

### Appel à témoins

Nous recherchons des témoignages sur la vie à l'usine Guilleminot. Vous avez travaillé chez Guilleminot ? Vos parents, des proches, des amis ont été employés dans cette usine ? Contactez-nous !  
Mail : s.gillois@ville-chantilly.fr ou par téléphone: 03 44 62 42 00

### Des petits chantiliens lauréats du concours national "Dis-moi, dix mots"

Le 23 mars dernier, en Mairie de Chantilly, Madame le Maire a mis à l'honneur les élèves du CE2 de l'école du Bois-Saint-Denis (classe de Madame Fagot) et les élèves de CM1 et de CM2 de l'école Saint-Louis (classes de Mesdames Leguen, Levrel et Floquet), lauréats du Concours National "Dis-moi dix mots" organisé chaque année par les Ministères de la Culture et de l'Education Nationale. Ils ont été reçus à l'Institut de France où leur prix leur a été remis par les Ministres de la Culture et de l'Education Nationale. Ils ont réalisé un livre qu'ils ont illustré par des dessins à l'aquarelle en collaboration avec Marion Labbe, animatrice patrimoine de la ville de Chantilly et Fabien Bellagamba, artiste plasticien. Chacun a reçu une médaille et un cadeau et la cérémonie s'est terminée par un goûter très apprécié. Un très grand Bravo à tous !  
Retrouvez leur travail exposé à la médiathèque à partir du 8 juin.





**Florence Woerth**  
Maire-Adjointe chargée des Finances  
Vice-présidente de la CCAC chargée des Transports, du Tourisme et de l'attractivité territoriale

## Un Budget Primitif 2024 très volontariste, des finances maîtrisées, une fiscalité stable



Nouveau Skate Park au stade des Bourgnognes

**Les finances de la ville de Chantilly sont très saines, notre endettement est historiquement faible, notre fiscalité reste modérée et ne bougera pas en 2024.**

### → Le Compte Administratif 2023

L'année 2023 a bien préparé le terrain pour 2024 en finissant de façon très satisfaisante. La prudence que nous avons eu en début d'exercice a payé et le résultat de clôture de l'exercice est égal à 4,3 M€ contre 3,6 M€ en 2022.

Les charges énergie, électricité et gaz, se sont pourtant élevées à plus de 1,2 M€ soit 580 000 € de plus malgré les efforts réalisés en diminuant l'éclairage public et en limitant le chauffage et la température dans les bâtiments publics et les écoles. Les autres charges comme la restauration dans les cantines et le DUC, transport urbain (576 000 €) ont continué à monter.

Nous avons anticipé en augmentant légèrement les impôts +2,9% et grâce à la progression des bases fiscales +7,1% qui suivent l'indice des prix à la consommation, nous avons pu couvrir nos besoins financiers et maintenir les services.

Les droits de mutation (766 000 € pour 2023) bien qu'en forte baisse (- 181 000 €), nous ont encore bien aidés.

Nous avons pu continuer à investir car c'est le gage d'un avenir adapté aux changements écologiques, sociaux et sociétaux que Chantilly doit affronter, parfois plus que d'autres villes, avec plus de patrimoine, plus de services, plus d'ouverture sur l'extérieur.

Les dépenses d'investissement se sont élevées à 2,9 M€, consacrant les priorités clairement énoncées :

- de transformation énergétique des bâtiments publics : chaudières, isolation des fenêtres, menuiseries, isolation de plafonds,
- d'évolution des éclairages publics moins consommateurs, l'enfouissement des réseaux,
- de sécurité incendie au Centre culturel, à la médiathèque et dans les écoles, de surveillance avec la vidéoprotection, les alarmes dans les écoles, la mairie, la salle Claude Rollet,



Premier "Café Couture" dans la nouvelle salle de la Gare des Courses au quartier de Verdun

- d'aménagement de la ville avec la piste cyclable avenue du Général Leclerc pour assurer une liaison douce entre Lamorlaye et Chantilly ainsi que le parking de la Canardièrre,  
 - de restructuration des vestiaires sous tribune et d'amélioration avec la construction du skate-park et le revêtement de la halle des Bourgognes,  
 - de valorisation du patrimoine sportif au Tennis Club de Chantilly et écologique avec une nouvelle extension du projet JADEN développé par l'association Chantilly Nature.  
 Et toujours le Budget Participatif, le 3<sup>ème</sup> après le quartier des Hauts de Chantilly, le quartier des Courses (Verdun), voici le Bois Saint-

Denis avec la mise à disposition pour des projets proposés par les habitants du quartier d'un montant de 20 000 € d'investissement. De nouvelles décorations de Noël rue du Connétable, lumineuses, modernes et très gaies qui sont venues remplacer les adorées traversées "Jardins Cantiliens". Le parking souterrain dans la résidence Green Lodge, rue Victor Hugo avec 104 places acquises par la ville ouvert depuis 2023 est disponible sur abonnement. Le programme d'investissements a pu se réaliser sans nouvel emprunt comme en 2022 financé par les ressources propres de la commune et grâce aux 774 000 € de subventions reçues.



## → Le Budget Primitif 2024

**BUDGET 2024**  
**29 135 000 €**

**Fonctionnement : 18 958 000 €**  
**Investissement : 10 177 000 €**

Le budget de la commune s'élève à 29 M€ en progression de 6,4% avec une importante augmentation des nouvelles opérations d'investissement : 5 M€ pour 2024 (contre 4 M€ en 2023) soit + 25% dont l'extension des vestiaires du stade pour 1,41 M€ et la rénovation de la maternelle du Coq Chantant pour 0,417 M€)

Nos frais de fonctionnement, +5,3%, progressent encore sous la pression des charges, moins forte qu'en 2023 certes, mais toujours avec des charges de personnel en augmentation au-dessus de 8,2 M€ et la répercussion de l'inflation chez nos fournisseurs et ceci malgré une baisse des coûts des énergies. L'ensemble des manifestations organisées pour les Jeux Olympiques dans la ville représente une charge exceptionnelle de 181 000 €. Nos recettes de fonctionnement seront en baisse de 2,4%, la moindre progression des bases servant au calcul de la taxe foncière + 3,9% (indice IPC) cumulée à la forte baisse des droits de mutation pour la deuxième année, une moindre utilisation des services crèches pèsent sur les recettes. La Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'État tous les ans après avoir fortement baissé depuis 2014, de 3 M€, est aujourd'hui de 2,4 M€ et diminue encore légèrement tous les ans.

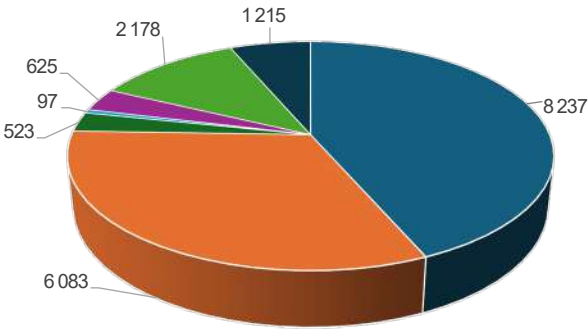
C'est un manque à gagner de plus de 7 M€ sur la période. L'épargne brute estimée sera de 1 754 000 € soit 9,8% des recettes réelles de fonctionnement. Nous virons à la section investissement la somme de 2 178 000 € qui servira à financer nos investissements nouveaux de 5 137 000 € complétés par un emprunt d'équilibre de 2,8 M€. Notre endettement sera fin 2024 de 9,95 M€ contre 7,84 M€ fin 2023 bien en-dessous des ratios d'alerte (entre 10 et 12 ans) : il faut un peu plus de 5 ans pour désendetter la commune. Comme les années précédentes, nous chercherons toutes les subventions possibles pour nous aider à financer nos investissements. Nous savons déjà que l'État, la Région et le Département ont des budgets difficiles et que nous risquons de voir notre accès aux aides moins facile.



## Section de fonctionnement

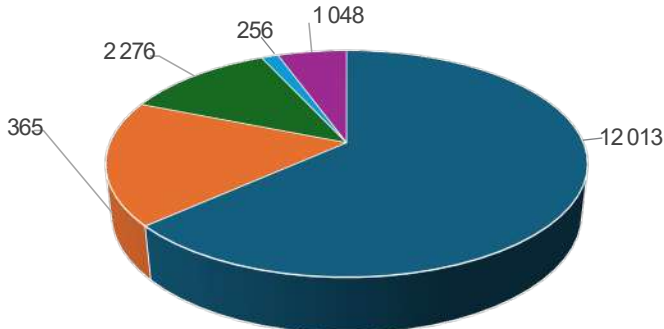
La section de fonctionnement atteint cette année 18 958 000 € soit 65% du montant du budget. La principale dépense de fonctionnement sont les charges de personnel qui constituent 51% des dépenses réelles de la section. Les recettes sont quant à elles, principalement constituées des impôts et taxes et des dotations de l'État.

**Dépenses de fonctionnement = 18 958 000 €**



- Charges de personnel
- Charges à caractère général et de gestion courante
- Charges financières
- Virement à la section d'investissement
- Atténuation de produits + charges exceptionnelles
- Subventions
- Amortissement

**Recettes de fonctionnement = 18 958 000 €**

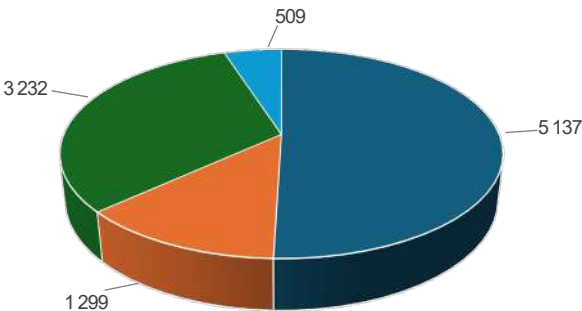


- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Produits de service
- Produits de gestion courante
- Résultat reporté

## Section d'investissement

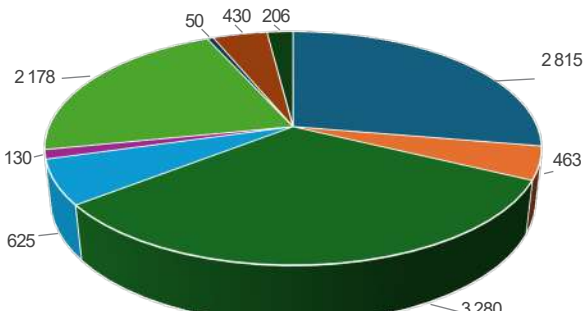
Le programme d'investissement atteint cette année 10 177 000 € soit 35% du montant du budget.

**Dépenses d'investissement = 10 177 000 €**



- Opérations d'investissement 2024
- Remboursement de la dette
- Investissements reportés 2023
- Résultat reporté

**Recettes d'investissement = 10 177 000 €**



- Emprunt
- Excédent de fonctionnement capitalisé
- Amortissements
- Virement à la section de fonctionnement
- Fonds de compensation de la TVA
- Subventions reportées 2023
- Amendes de police
- Taxe d'urbanisme
- Subventions 2024 et remboursements cautions

## → Grands projets 2024

Comme tous les ans, une partie du montant des investissements sera consacrée à l'équipement des services techniques, à la police, à l'enfance, aux écoles, à l'administration générale, au chantier d'insertion dont les locaux seront refaits. Ils bénéficieront d'un nouveau véhicule.

Pour le Tennis club, la ville va construire 3 terrains de Padel et refaire les vestiaires qui n'étaient pas à la hauteur d'un tournoi comme celui des Dianes. Ces nouveaux courts, très demandés, seront pour le club un moyen d'améliorer ses recettes et ainsi à terme par autofinancement de continuer à aménager l'ensemble des installations.

544 000 €

votés en décembre 2023



Mise en led du Bois Saint-Denis

La continuité de la piste cyclable de Lamorlaye-Chantilly avec la prolongation de l'avenue de Bourbon jusqu'au rond-point de Sylvie puis la connexion avec la voie verte qui reliera le rond-point à la gare.

Local 340 000 €



Local commercial

Cabanons 17 000 €

1 230 000 € (coût prévisionnel)

417 000 € en 2024 et 813 000 € en 2025



École maternelle du Coq Chantant

Padel 167 000 €



Emplacement des futurs terrains de Padel

Vestiaires 60 000 €

La mise en led des équipements électriques publics de plusieurs quartiers de la ville, bois Saint-Denis, abords de la gare en préparation des grands travaux de fin d'année du parvis de la gare. Un budget qui sera reconduit en 2025 et 2026.

760 000 €



Futur tracé piste cyclable

L'achat d'un local commercial place Omer Vallon. La ville prend la maîtrise de l'implantation commerciale dans Chantilly pour pouvoir compléter la palette des commerçants et mieux animer le centre-ville. D'autres locaux pourront être ainsi acquis jusqu'en 2027 grâce au financement apporté par la région à travers son programme "centre-ville centre-bourg".

L'aide à l'acquisition de 6 cabanons pour les Jardins Familiaux.

1 841 000 €

dont 1 410 000 € pour 2024



Chantier des vestiaires du stade

La préparation de projets qui arriveront l'année prochaine pour les investissements dans les phases préparatoires dont 2024 portent les premières dépenses :

- la réhabilitation et l'agrandissement de la salle du Bouteiller que tous les chantiliens connaissent et aiment. Garder son authenticité dans un lieu proche de monuments historiques et en même temps s'adapter à une demande de spectacles plus large et plus diversifiée et offrir un plateau technique à la hauteur de la ville (222 000 € frais d'étude),
- la porte Richard Lenoir dont la restauration se révèle extrêmement coûteuse et ne peut être portée par la ville seule. La mise en sécurité de celle-ci sera faite mais il nous faudra chercher des aides extérieures, la ville n'est d'ailleurs que locataire. Une bâche dessinée sera mise en place (50 000 €).
- la place Omer Vallon dont l'animation doit être une des principales tâches de la commune. Ce bel ensemble demande à être revitalisé, animé régulièrement pour attirer un nouveau public (200 000 € d'horaires de maîtrise d'oeuvre).

**2026.** Un autre projet porté par la Région, la salle de sports du lycée, refaite entièrement, étendue et modernisée ; elle sera sur certains créneaux, disponible pour les associations sportives de la ville (fin 2026). Cela conditionne l'aménagement du quartier Saint-Laurent en un nouvel espace de vie tourné vers les nouveaux modes de construction. La Région investit plus de 8 M€ sur le site du lycée Jean Rostand dont 2,5 pour la salle de sports.



**Frédéric Servelle**  
Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme et de l'Environnement



# Tableau de bord socio-environnemental

Ce tableau de bord est un outil d'aide à la décision au service de notre ville, qui, grâce à des indicateurs qui sont complétés d'une année sur l'autre, permet d'avoir une visibilité sur les impacts environnementaux des actions menées par la commune.

Son objectif est de faire un état des lieux régulier du territoire cantilien en intégrant les dimensions environnementales, économiques, sociales, sportives et culturelles, à partir des données disponibles issues d'indicateurs pertinents.

Ce 10<sup>ème</sup> numéro a été enrichi par de nouveaux thèmes qui font leur apparition et sont susceptibles de fournir à l'avenir des renseignements supplémentaires pour compléter encore cet outil.

Ce document est consultable dans son intégralité en mairie au service Urbanisme et Environnement.



## 1 Maîtrise des fluides

### CONSUMMATION DE GAZ

Le facteur météorologique explique par principe les fluctuations de la consommation de gaz. L'année 2021 a été plus froide et plus pluvieuse que l'année 2023, deuxième année la plus chaude depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle.

Ainsi, la ville a mis en place différentes mesures, telles que la baisse de la température dans les équipements publics en période hivernale (notamment à 15°C dans les gymnases) et a investi dans de nouvelles chaudières et dans le remplacement de menuiseries dans les bâtiments. Grâce à l'ensemble de ces éléments, l'année 2023 est l'année où la consommation de gaz est la plus faible depuis 2017.

Évolution de la consommation de gaz des bâtiments publics (Source GRDF)							
	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Consommation totale de gaz en kWh	4 696 738 kWh	3 859 619 kWh	4 629 092 kWh	3 057 177 kWh	4 240 104 kWh	3 038 132 kWh	2 763 242 kWh

### CONSUMMATION D'EAU

Après le constat de l'augmentation de la consommation d'eau en 2020, la ville a renforcé sa campagne de recherche de fuites d'eau sur son réseau, en partenariat avec Suez Environnement. Grâce aux réparations adéquates réalisées et à une surveillance accrue, la consommation a pu ainsi être réduite de plus de la moitié entre 2020 et 2022. Par ailleurs, grâce au forage instauré au stade depuis 2020, de nouvelles économies d'eau sont également réalisées. L'année 2022 est donc l'année la plus basse en consommation d'eau depuis 2017 bien que les coûts associés soient en hausse du fait de l'augmentation du prix de l'eau.

Evolution de la consommation totale d'eau pour l'ensemble des bâtiments communaux (Source Lyonnaise des Eaux)				
	2019	2020	2021	2022
Volume d'eau en m <sup>3</sup>	25 928 m <sup>3</sup> - 1181 m <sup>3</sup> soit - 4,36%	39 036 m <sup>3</sup> + 13 108 m <sup>3</sup> soit +50,55%	18 6028 m <sup>3</sup> - 20 434 m <sup>3</sup> soit - 52,35%	16 4238 m <sup>3</sup> - 2179 m <sup>3</sup> soit - 11,71%
Coût financier en €	62 650,98 € - 1143 € soit -1,79%	80 369,12 € + 17 719 € soit + 28%	53 008,82 € - 27 360 € soit - 65,96%	58 622,83 € + 5614 € soit +10,60%

**Prix de l'eau au m<sup>3</sup> TTC à Chantilly**  
(\*source : rapport SUEZ – délégataire pour une facturation de 120 m<sup>3</sup> pour un foyer raccordé à l'assainissement)

- 2019 : 2,35 €
- 2020 : 2,35 €
- 2021 : 2,34 €
- 2022 : 2,42 €

**CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**

En 2021, 2022 et 2023, la commune a poursuivi son programme de réduction de la consommation d'électricité pour l'éclairage public en mettant en place plusieurs actions :

- le remplacement des ampoules d'éclairage public en LED de l'avenue du Général Leclerc et l'avenue du Maréchal Joffre,
- l'abaissement de l'intensité lumineuse la nuit dans certains quartiers,
- l'instauration de l'extinction ciblée et sectorisée de l'éclairage public sur l'ensemble de son territoire.

Grâce à ces interventions, la ville réduit son empreinte écologique en minimisant la pollution lumineuse, favorisant l'apparition et le déplacement de certaines espèces faunistiques grâce à la restauration d'une trame noire (sans éclairage artificiel la nuit). Cette baisse conséquente de la consommation d'électricité a permis à la ville de contenir l'augmentation exponentielle du coût de l'électricité.

Évolution de la consommation totale de l'électricité pour l'éclairage public (Source EDF Collectivité)					
Consommation			Coût financier		
2021	2022	2023	2021	2022	2023
1 292 475 kWh	1 187 150 kWh - 105 325 kWh soit - 8,15%	671 387 kWh - 515 763 kWh soit - 43,45%	211 862 k€	227 777 k€ + 15 915 k€ soit + 7,51%	254 649 k€ + 26 872 k€ soit + 11,80%

**CONSOMMATION DE CARBURANTS**

En 2022, la commune a acquis de nouveaux véhicules électriques dont un Renault Master pour la collecte des déchets verts et un véhicule pour la police municipale. Aujourd'hui, la ville détient un parc automobile de 42 véhicules dont 6 sont électriques. Par ailleurs, depuis 2021, le personnel communal dispose de vélos électriques et classiques pour les courts déplacements.

Ainsi, la ville agit à la fois pour limiter sa consommation de carburant et ses émissions de gaz à effet de serre. Elle favorise ainsi l'activité physique de ses agents, des élus ainsi que le développement des mobilités douces.

Grâce à l'ensemble de ses investissements, Chantilly a réussi à diminuer sa consommation de carburant en 2023, deuxième année la plus sobre en matière de consommation de carburant depuis 2018 et ce, malgré un prix du carburant qui ne cesse d'augmenter et qui impacte les dépenses de fonctionnement.

Évolution de la consommation de carburant					
Consommation en litres			Coût financier		
2021	2022	2023	2021	2022	2023
47 608,01 L + 6 226,63 L soit + 15,05%	44 853,30 L - 2 754,71 L soit - 5,79%	42 477,54 L - 2 375,76 L soit - 5,30%	66 893,34 € + 11 315,64 € soit + 20,36%	80 704,12 € + 13 810,78 € soit + 20,64%	79 148,07 € - 1 556,05 € soit - 1,93%

## 2 Cadre de vie, protection de l'environnement et déchets

**DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE ET LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR**

Face aux phénomènes climatiques et météorologiques devenus plus fréquents (canicules, vents violents, fortes précipitations...) et à l'augmentation des températures, la ville entreprend des aménagements nous permettant de nous adapter à leurs impacts visibles en milieu urbain (inondation, création d'îlots de chaleur...).

Premiers pas pour les écoles

Grâce aux travaux réalisés par la ville en 2020, les élèves de l'école Paul Cézanne bénéficient aujourd'hui d'une cour plus fraîche. En effet, grâce au remplacement de l'ancien revêtement sombre par un revêtement innovant à base d'un liant végétal de couleur claire qui permet d'atténuer l'accumulation de la chaleur, ainsi qu'à la replantation de 3 arbres, les écoliers profitent dorénavant d'une cour plus ombragée avec plus de végétaux et où la chaleur est moins intense.

Création du Jardin de la Canardière

En 2022, grâce à la désimperméabilisation d'un site où se situait deux constructions, la ville a créé le Jardin de la Canardière mis à

la disposition des cantiliens, un site agréable, ombragé au milieu de la verdure avec une vue plongeante sur la Nonette. Grâce à cette reconquête d'espace vert dans la zone urbaine, les cantiliens bénéficient d'un nouveau site refuge en période de canicule.



Création du Jardin Aquaponique Durable Eco-citoyen de la Nonette (JADEN)

La ville a investi au cœur des jardins familiaux pour créer, avec l'association "Chantilly Nature", un lieu dédié à l'aquaponie (méthode de culture de poissons et de plantes dans le même système), au maraichage et un jardin éducatif qui se penche sur les problématiques écologiques actuelles.

Sur ce site sont visibles : une mare pédagogique avec une plateforme d'observation, une serre ainsi que des bassins et bacs de culture en aquaponie (production de légumes et de truites). Les travaux d'aménagement du site ont été réalisés et les premières cultures plantées. Le site sera inauguré le 7 juin prochain à 18h.

Reconquête végétale de la friche industrielle de l'ancienne station d'épuration

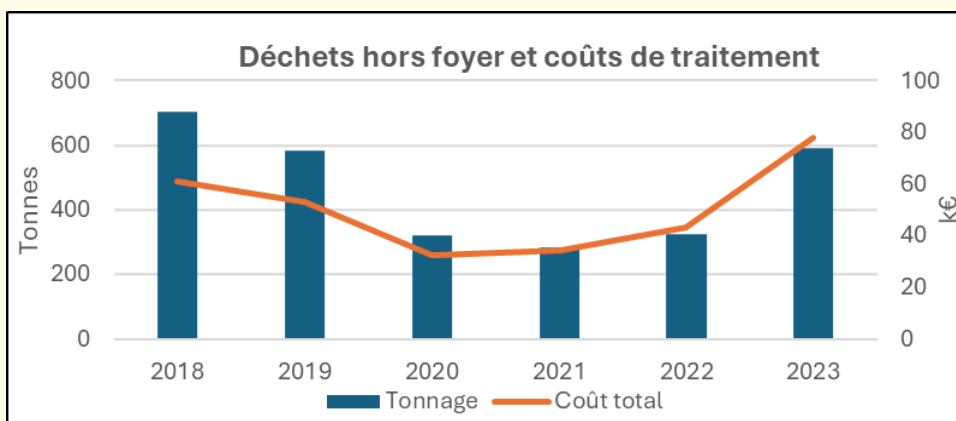
Grâce à un partenariat entre la ville de Chantilly et l'association MiniBigForest, et avec le mécénat de la MAIF, le site de l'ancienne station d'épuration, qui était en friche, est devenu un îlot de biodiversité riche d'une vingtaine d'espèces végétales, grâce aux mains vertes des élèves de trois classes de l'école Paul Cézanne. Sur trois demi-journées, ils se sont attelés à la plantation de plus de 1300 arbres sur cette parcelle de 400m<sup>2</sup> qui avait été, au préalable, préparée par les espaces verts de la ville.

**COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DE RUE**

En 2020 et 2021, sous l'effet des confinements successifs, les tonnages collectés ont atteint les niveaux les plus bas (284,84 tonnes) depuis 2016.

A partir de 2022, les déchets de rue collectés par les agents de la Ville repartent à la hausse, pour atteindre 591,42 tonnes en 2023, alors que le coût de traitement à la tonne a parallèlement augmenté significativement.

Selon la loi AGEC (article 72), à partir du 1er janvier 2025, les corbeilles de rue simple flux devront disparaître de l'espace public et des ERP (Etablissements Recevant du Public) pour instaurer le tri des déchets hors foyer. Il s'agira donc d'étendre le geste de tri que les Cantiliens se sont déjà appropriés, à l'ensemble de l'espace public afin de limiter notre impact négatif sur l'environnement : recyclage des déchets qui peuvent l'être et réduction de l'incinération ou de l'enfouissement tout en conservant un espace accueillant et un cadre de vie agréable.



**3 Milieu naturel, biodiversité et énergies renouvelables**

**LA BIODIVERSITÉ**

La ville va s'engager, avec le PNR Oise-Pays de France, dans la réalisation d'un Atlas de la biodiversité sur son territoire. Ce recensement de la faune, de la flore et des milieux (habitats) permettra de mieux connaître la biodiversité de notre commune, ses richesses mais aussi ses fragilités. Cette démarche permettra de prendre conscience de la nature qui nous entoure pour mieux la préserver au quotidien. Ce travail permettra de construire des recommandations et constituera une aide à la décision pour la Ville pour intégrer les enjeux de biodiversité dans les projets d'aménagement et de valorisation du territoire à venir. Une réunion d'information sera organisée à l'automne avec le PNR pour en expliquer les enjeux aux cantiliens.



### "ENSEMBLE, SAUVONS LA FORÊT DE CHANTILLY"

Sous l'effet du changement climatique, notre forêt subit un dépérissement accéléré. L'inquiétude de l'Institut de France, propriétaire du Domaine, a conduit à la création du collectif "Ensemble, sauvons la forêt de Chantilly" mobilisant depuis presque 4 ans des scientifiques et près de 410 bénévoles attachés à leur environnement. L'objectif : comprendre les mécanismes du dépérissement et trouver des solutions pour une forêt vivante dans 50 ans.

### LOI D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (APER) ET IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCÉLÉRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ZAER)

Via la loi du 10 mars 2023, loi APER, l'Etat demande à toutes des communes françaises de définir sur leur territoire des zones sur lesquelles elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Les ZAER peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (photovoltaïque, solaire thermique, éolien, biogaz, géothermie, bois énergie, hydroélectricité). Elles sont identifiées pour chaque source et chaque type d'installation de production d'énergie renouvelable, en tenant compte de leur nécessaire diversification, des potentiels du territoire et de la puissance d'énergies renouvelables déjà installée (L141-5-3 du Code de l'énergie).

Ces zones d'accélération ne seront pas des zones exclusives, des projets pourront être autorisés en dehors. Toutefois, les porteurs de projet sont incités à se diriger vers ces ZAER qui témoignent d'une volonté politique et d'une adhésion locale grâce à une simplification des démarches administratives et à des avantages financiers instaurés par le gouvernement.

Comme le prévoit la loi, afin d'informer le public sur les caractéristiques et attendus de la loi APER et de recueillir les avis de ces habitants, la ville de Chantilly a lancé du 12 avril au 11 mai dernier, un processus de concertation publique selon les modalités suivantes :

- mise à disposition du dossier de consultation associé à un registre de concertation publique au service Urbanisme et Environnement,
- 2 permanences les samedis 13 et 20 avril également au service urbanisme et environnement.

A l'issue de cette concertation, un bilan sera réalisé et une cartographie des zones d'accélération des énergies renouvelables sera arrêtée en concertation avec le syndicat mixte gestionnaire du Parc naturel régional Oise – Pays de France (PNR) et sera proposé à la Communauté de Communes de l'Aire Cantilienne ainsi qu'au référent préfectoral dans les six mois qui suivent la concertation publique. Ce dernier transmettra la cartographie des zones d'accélération pour avis au comité régional de l'énergie.

Lorsque le comité régional de l'énergie aura estimé que les zones d'accélération seront suffisantes pour atteindre les objectifs régionaux de développement des énergies renouvelables, la commune pourra éventuellement identifier des zones d'exclusion sur son territoire. La cartographie sera définitivement adoptée à l'occasion d'un conseil municipal et mise à disposition du public.



### OPÉRATION "HAUTS-DE-FRANCE PROPRES 2024" : PARTICIPATIONS ACTIVES DES JEUNES CANTILIENS

Dans le cadre de l'opération régionale "Hauts de France Propres", organisée du 15 au 17 mars 2024, la ville de Chantilly, avec le soutien de la CCAC, s'est impliquée dans l'organisation de trois ramassages des déchets sur son territoire :

- Plus d'une centaine d'élèves de l'école Saint-Louis se sont déployés sur les secteurs de l'hippodrome, du Bois Bourillon et de la Canardière pour collecter 250 litres de déchets recyclables et 300 litres de déchets non recyclables.

- Une action écocitoyenne organisée sur le quartier Sylvie-Verdun avec la participation des éco-délégués du Lycée Jean Rostand et du Lycée de la Forêt qui a permis de collecter 550 litres de déchets non recyclables et 1100 litres de déchets recyclables. Cette opération fût également l'occasion de présenter et mettre en valeur le métier de gendarme à cheval.

- Un ramassage, qui a réuni une cinquantaine de personnes, réalisé le long de la Nonette et sur le quartier des Bourgognes avec la participation du CMJ-CMA et de trois associations cantiliennes et acheminé par les ânes de l'association Anes Victoire au lieu de collecte.



### Discussion budgétaire sur la participation des collectivités locales au redressement des finances publiques

Depuis début avril revient sans cesse la participation des collectivités à la réduction du déficit public, beaucoup plus important que prévu initialement, 5,5% du PIB contre 4,9%.

La polémique est engagée et l'ensemble des organes représentatifs des collectivités sont montés au créneau pour défendre l'orthodoxie financière dont elles font preuve en dépit des restrictions budgétaires qu'elles subissent déjà et de la hausse de leurs charges.

Sans calendrier, ni méthode particulière, il serait demandé aux collectivités de limiter leurs dépenses à 1,9% soit -0,5% en tenant compte d'une inflation de 2,4% estimée pour 2024.

Comment peut-on imposer une telle contrainte aux collectivités alors que leurs recettes ne sont pas également mises sous revue et que depuis plusieurs années, elles subissent écrêtements et réductions diverses.

Quant est-il exactement de nos dépenses alors que l'année 2023 a été terrible pour les finances locales sous la pression de prix de l'énergie stratosphériques, de la hausse du point d'indice bienvenue mais douloureuse, de l'inéluctable progression des matières premières et de l'indexation des contrats. Nombre de communes ont monté les impôts, Chantilly l'a fait en la limitant le plus possible, à +2,9% ce qui a permis de maintenir une bonne structure financière.

Rappelons que l'État nous a privés de beaucoup d'autonomie fiscale ses dernières années par des suppressions successives d'impôts, taxe professionnelle, taxe d'habitation, CVAE, réduction des valeurs locatives industrielles et nous a rendus dépendants aux recettes nationales. Les compensations ne sont plus à notre main et nous perdons chaque exercice une partie de la revalorisation.

Nous sommes devenus des chasseurs de subventions pour continuer à investir et à financer nos services auprès de l'état, fonds de relance, DSIL, DETR, fonds vert via les CRTE, du département et de la région. Est-ce vraiment sain ?

Nous ne pourrions accepter aucune nouvelle remise en question des politiques publiques structurantes portées par le bloc local sans avoir une visibilité sur nos recettes et nos dépenses. Toute stratégie budgétaire efficace se doit de mettre en perspective ses décisions. C'est ce qui manque le plus aux communes et aux EPCI pour tenir leurs engagements vis à vis de leur population et répondre aux grands enjeux d'aujourd'hui que sont la transition énergétique, le logement, les mutations sociales et sociétales.

Il est crucial de trouver un équilibre entre la nécessité de réduire le déficit public, nous sommes d'accord sur ce point, et le respect des contraintes budgétaires des collectivités locales. Le dialogue et la concertation seront essentiels pour parvenir à des solutions équilibrées et durables. Nous participerons à ce débat.

**Florence Woerth**  
Maire-Adjoint chargée des Finances  
Groupe de la Majorité "Passion Chantilly"

### Ne restez pas là !!!

Depuis quelques semaines, les réseaux sociaux bruissent à nouveau des agacements de Cantiliens (ou non !) contre la politique très agressive de la Ville en termes de verbalisation. Certains automobilistes se sont même émus – et il paraît difficile de les blâmer – d'avoir été verbalisés alors qu'ils patientaient devant le parc-mètre pour obtenir le précieux ticket salvateur ! Ces posts, et les avalanches de témoignages et messages qu'ils génèrent, réouvrent le sempiternel débat sur le stationnement cantilien. Bien au-delà, il rappelle les enjeux de l'accueil des voitures dans notre ville. Ici, on parle autant attractivité, commerce et tourisme, que vie quotidienne et partage de l'espace public.

En réalité, les attentes sont doubles. D'une part, permettre aux visiteurs et clients de nos commerces et services de se garer en évitant le stationnement "ventouse" de conducteurs indécents, de ceux qui se garent à Chantilly et partent travailler à Paris, voire de certains commerçants eux-mêmes qui bloquent les places à proximité immédiate de leur boutique... D'autre part, rompre avec ce sentiment des visiteurs-clients-résidents d'un harcèlement sans discernement, qui les détourne de nos commerces. Et de la ville en général ...

A ce stade, plusieurs pistes de réflexion peuvent être avancées, et pourraient faire l'objet d'un vrai débat au sein de notre commune. Notamment la recherche de nouvelles poches de stationnement. L'angle "Aumale-Libération" de la Petite Pelouse semblerait par exemple parfaitement approprié. Il permettrait en effet, après un aménagement ad hoc, de desservir les deux artères principales du centre-ville.

Autre piste, à laquelle se rangent toujours plus de Cantiliens : l'abandon de la gestion du stationnement par une entreprise extérieure, dont les agents, qui ne connaissent ni la ville, ni ses acteurs, offrent l'image d'une ville au bord de l'hostilité. En l'espèce, la Police Municipale, qui connaît parfaitement la Ville, pourrait reprendre cette mission qu'elle occupait encore voilà quelques années, avec le discernement que lui confère sa connaissance de Chantilly et des Cantiliens.

Ce ne sont certes que deux pistes parmi toutes celles que l'on pourrait inventer. Mais ce débat, rejeté par l'équipe municipale, ne doit pas être écarté, car il reflète aussi une vision de la ville d'aujourd'hui et de demain ...

**Le groupe "Oser Chantilly"**  
Xavier Boulet  
Nathalie Schuhmacher  
Thierry Marbach  
Bénédicte Goualin

### ENVIRONNEMENT

Dispose-t-on d'une étude sanitaire sérieuse sur les PFAS (substances per et polyfluoroalkylées) dans la commune de Chantilly ?

### SERVICES TECHNIQUES

Je suis intervenu au conseil municipal pour demander que le marquage au sol soit rétabli rue des Fontaines et quai de la Canardière afin d'inciter les automobilistes à bien rester à droite de la chaussée notamment dans les virages (3 accidents de voitures en février dernier à cet endroit), ainsi qu'en commission extra-municipale urbanisme pour qu'une signalétique lumineuse indique l'énorme bordure très dangereuse notamment la nuit, qui longe désormais l'avenue du général Leclerc à Chantilly.

Réponses favorables de l'exécutif, nous attendons les actes.

### SOCIAL

L'épicerie sociale "La Source" a pour périmètre d'action une dizaine de communes et sert de trop nombreux Cantiliens. Ce moyen d'action contre la précarité, voire la pauvreté, est au cœur de l'action sociale. N'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale, passage obligé, si besoin.

Nous irons par ailleurs à la rencontre des aînés lors du déjeuner qui leur sera servi dans le parc de l'ancienne piscine le 23 juin prochain.

### SANTÉ

Qu'en est-il du devenir de la clinique des Jockeys située à Gouvieux, mais très fréquentée par les Cantiliens ? Elle était menacée de fermeture pour cet été. Les Cantiliens pourront-ils encore consulter en septembre prochain ?

### DISPARITION

Marguerite POURCHAIR née YOUSSEF-AGHAYAN nous a quittés le 24 avril dernier en matinée dans un EHPAD de Louvres où elle vivait depuis 2 ans. Elle habitait auparavant un rez-de-chaussée dans le quartier de Verdun et occupait depuis 2020 "la place d'honneur" de la liste Chantilly plurielle. Nous sommes nombreux à nous souvenir de sa porte toujours ouverte pour les lycéens, les habitants. Cette dame née en Iran était arrivée à Compiègne, puis à la fin des années 70 à Chantilly où elle a vécu 43 ans. D'une grande humilité, issue d'un milieu défavorisé, elle n'avait plus de famille. Son voisinage était devenu sa grande famille d'adoption. Je n'oublierai pas ses sourires constants et ses encouragements pour développer une grande fraternité entre Cantiliens.

**Pierre-Étienne Bouchet**  
Liste "Chantilly plurielle"  
06.03.27.53.71 / pe559@live.fr

# Sortir à CHANTILLY

## juin

### Au Château

- . Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin à 15h, "Les cinq sens au jardin" avec visite guidée (1h30)
- . Les 1<sup>er</sup>, 22 et 29 juin à 14h, "Apprenez à monter la mythique crème Chantilly"
- . Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre, exposition "In foliis folia : arbres et forêts"
- . Les 6, 9, 13, 20, 23, 27 et 30 juin à 14h30, spectacle "Un jour à Paris", Dôme des Grandes Écuries
- . Du 8 juin au 6 octobre, exposition "André-Charles Boulle"
- . Du 8 juin au 6 octobre, exposition "Oudrymania"

### Le Potager des Princes est ouvert !

De 10h à 12h et de 14h à 16h45 les lundis, mardis, jeudis, et vendredis (fermeture du parc à 17h) ; de 10h à 12h et de 14h à 17h30 les mercredis, samedis et dimanches (fermeture du parc à 18h)

### Du 1<sup>er</sup> juin au 13 juillet

- Objectif JO à la médiathèque !, 3 expositions :
- La beauté du geste, photographies de Jean-Philippe Debargue
  - Créations littéraires et artistiques des écoles dans le cadre du concours Dis-moi dix mots
  - Brèves d'Olympe, croquis de Véronique Untereiner

### Samedi 1<sup>er</sup> juin

17h30 Conférence de l'Université pour Tous, "Dragons de Chine, puissance spatiale chinoise" en mairie

### Dimanche 2 juin

Qatar Prix du Jockey Club Hippodrome

### Samedi 1<sup>er</sup> et dimanche 2 juin

- Festival "Les Coups de Cœur à Chantilly", invité Steven Isserlis, violoncelliste
- Samedi à 18h, Proust : mots et musique, Dôme des Grandes Écuries
- Dimanche de 10h à 13h, Masterclasses, Conservatoire Le Ménestrel
- Dimanche à 11h, Concert des Jeunes Talents, Château
- Dimanche à 17h, Dans le Salon de Robert Schumann, Dôme des Grandes Écuries

### Mercredi 5 juin

14h30 à 17h30, Fresque du climat pour les jeunes dans le cadre de la Journée mondiale de l'environnement animée par l'association La semeuse des possibles (9-14 ans, gratuit, sur inscription au 03 44 57 20 56) Médiathèque

### Les mercredis de la médiathèque

- . 5 juin à 10h30 : Bébés lecteurs (- 3 ans)
- . 12 juin à 16h30 : Découverte sonore (+ 3 ans)
- . 19 juin à 16h30 : Heure du conte (+ 3 ans)
- . 26 juin à 17h : English storytime (+ 3 ans)

### Vendredi 7 juin

20h, débat théâtralisé "Addictions en famille, si on en parlait" Théâtre de la Faisanderie

### Samedi 8 juin

10h30, Prix littéraire intercommunal "Les P'tites pousses", annonce et lecture de l'album gagnant lors d'un petit déjeuner (gratuit, inscription 03 44 57 20 56) Médiathèque

### Samedi 8 et dimanche 9 juin

Triathlon de Chantilly, château

### Les samedis 8 juin, 15 juin, 29 juin et mercredis 12 juin, 19 juin, 26 juin à 16h

Atelier Entraînement sportif avec le jeu vidéo "Ring Fit Adventure" (Switch) Venez faire du sport et vous amuser en famille ou entre amis ! (7 ans et +, gratuit, sur inscription au 03 44 57 20 56) Médiathèque

### Dimanche 9 juin

8h à 18h Elections européennes

### A partir du samedi 15 juin

A l'occasion de l'Euro 2024 de football, le Cinéma Elysée organise "son Euro" sur PlayStation 5 et sur écran géant ! Compétition du 14 juin au 3 juillet : inscription cinemaelyseecontact@gmail.com infos : cinemaelysee.fr, rubrique programme

### Samedi 15 juin

19h à 23h Soirée "Pique-nique en blanc" Château

### Dimanche 16 juin

Prix de Diane Longines Hippodrome

### Mardi 18 juin

11h30 Cérémonie du 18 juin 40 Monuments aux morts

### Mercredi 19 juin

. 20h Conférence de Valois Monarchie et projection du film de la cinéaste Cheyenne-Marie Caron "Que ma joie demeure" (film sur l'assassinat du Père Hamel) Salle des Conférences en Mairie

### Vendredi 21 juin

- . Fête de la Musique centre-ville
- . Festival Gärten, invité Solomun, Château

### Samedi 22 juin

. 16h Concert Nos adhérents live à la bib', invités : les élèves de l'école de musique Fun music (gratuit, entrée libre) Médiathèque

### Mercredi 26 juin

Réunion de courses

### Samedi 29 juin

Journée "Oh ! Courses" et "Course des quartiers de Chantilly" Hippodrome

### La semaine de l'eau

- . Dimanche 2 juin à 10h, Balade contée et musicale autour de la Grande Glacière
- . Dimanche 9 juin à 11h30 – La Grande Glacière de Chantilly et l'alimentation au temps des Condé Gratuit, sur réservation : m.labbe@ville-chantilly.fr

### Visite du patrimoine

- . Dimanche 2 juin à 10h30 et 13h30, Dans les coulisses du Qatar Prix du Jockey Club
  - . Samedi 8 juin à 10h, Les écuries de courses et les secrets de l'entraînement à Chantilly
  - . Samedi 8 juin à 16h30, Le jeu d'arc
  - . Dimanche 9 juin à 15h, Visite commentée de l'exposition temporaire du musée de la Dentelle
  - . Dimanche 16 juin à 11h30 et 13h30, Dans les coulisses du Prix de Diane Longines
  - . Samedi 22 juin à 17h30, Spectacle Les Trois ténors... aux JO ! »
  - . Dimanche 23 juin à 15h, Chantilly au fil des noms des rues
  - . Samedi 29 juin à 16h30 et 18h30, Visite-découverte de l'hippodrome
  - . Dimanche 30 juin à 15h, La pharmacie Condé et les mystères de la médecine d'autrefois
- Renseignements : Office de tourisme Chantilly Senlis 03 44 67 37 37

### Les Nuits des forêts

- . Dimanche 9 juin à 16h, Conte musical
  - . Mardi 11 juin à 20h, Running 100% forêt
  - . Jeudi 13 juin à 20h30, Randonnée A la découverte des bornes armoriées
  - . Samedi 15 juin à 15h, Laser Run
  - . Samedi 15 juin à 20h30, Concert nocturne en forêt Gratuit
- Réservation obligatoire : m.labbe@ville-chantilly.fr

### La nuit des églises

- . Samedi 22 juin à 20h30, Concert de chants sacrés et de chants louange à l'église Notre-Dame
- . Samedi 22 juin à 20h30, Concert du Ménestrel à Sainte-Thérèse du bois Saint-Denis

### Les expositions

- . Jusqu'au 20 octobre, Histoire(s) du Sport à Chantilly
  - . Jusqu'au 20 octobre, Les Cavaliers
  - . Du 8 juin au 13 juillet, Les petits Cantiliens à l'œuvre
  - . Jusqu'au 14 juillet, Vivre et rêver la Dentelle
- Infos : 03 44 62 42 00

NOUVEAU

retrouvez-nous sur le réseau social X

## Passage de la flamme olympique à Chantilly le jeudi 18 juillet 2024

En raison de cet événement exceptionnel, le centre ville sera soumis à ces restrictions :

- . **Stationnement** : interdit avenue Joffre, rue du Connétable, avenue du Bouteiller, place abbé Charpentier dès le mercredi 17 juillet à 17h — stationnement gratuit Petite Pelouse disponible dès le mardi 16 juillet à 20h (1 500 places)
- . **Circulation** : traversée de Chantilly interdite dans l'hyper centre-ville de 11h à 13h30 le jeudi 18 juillet

→ Un flyer très détaillé sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres courant juin

suivez-nous sur →

